



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 novembre 2020

Contrats solaires : le Sénat montre à l'unanimité la voie de la raison, le Gouvernement doit être à l'écoute

Ce vendredi 27 novembre, le Sénat a rejeté à l'unanimité la remise en cause des contrats solaires antérieurs à 2011. Une dizaine d'amendements avaient été déposés pour appeler à la suppression de ce dispositif et confirmer ainsi la position hostile de la Commission des finances du Sénat.

Le SER et Enerplan, qui alertent depuis plusieurs semaines les pouvoirs publics sur l'iniquité de cette mesure, soulignent l'importance de ce rejet sans partage. Le Sénat envoie ici un message clair en manifestant son attachement à la parole de l'État et son refus d'une mesure présentée sans aucune étude d'impact. C'est la voie de la raison qui se manifeste ici, rappelant que l'on ne peut renier un engagement pris auprès d'une filière industrielle, et au-delà fragiliser durablement la dynamique de développement des énergies renouvelables en France, qui favorise l'activité et l'emploi local dans tous les territoires.

Dans une démarche commune avec l'ensemble des acteurs de la filière, Daniel Bour, Président d'Enerplan et Jean-Louis Bal, Président du SER, en appellent au Premier Ministre. Une demande officielle de rendez-vous est lancée, et les deux Présidents des organisations professionnelles souhaitent une rencontre dans les plus brefs délais.

Pour Daniel Bour, Président d'Enerplan, « Le vote unanime du Sénat contre l'amendement du Gouvernement illustre à quel point ce projet est conflictuel. Le message délivré est clair : en tant que signataire de contrats, l'État ne peut se déjuger 10 ans après en les rompant unilatéralement et en force. Et ce avec des arguments fallacieux, sans négociation avec les cocontractants et sans étude d'impact sérieuse. ».

Pour Jean-Louis Bal, Président du SER, « Ces dernières semaines ont permis à chacun, nous l'espérons, de mieux comprendre les impacts d'une telle remise en cause rétroactive des contrats photovoltaïques sur les nombreuses PME et banques concernées, mais aussi sur les agriculteurs qui sont visés par cette mesure. ».

Contact presse ENERPLAN :

Martine Lauseure (AGM communications)
media@amgpresse.com /
martine@lauseure.com
06 15 02 82 60

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

Suivre ENERPLAN sur www.enerplan.asso.fr



Contact presse SER :

Gilles CORMAN

gilles.corman@enr.fr

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/ser-enr)